

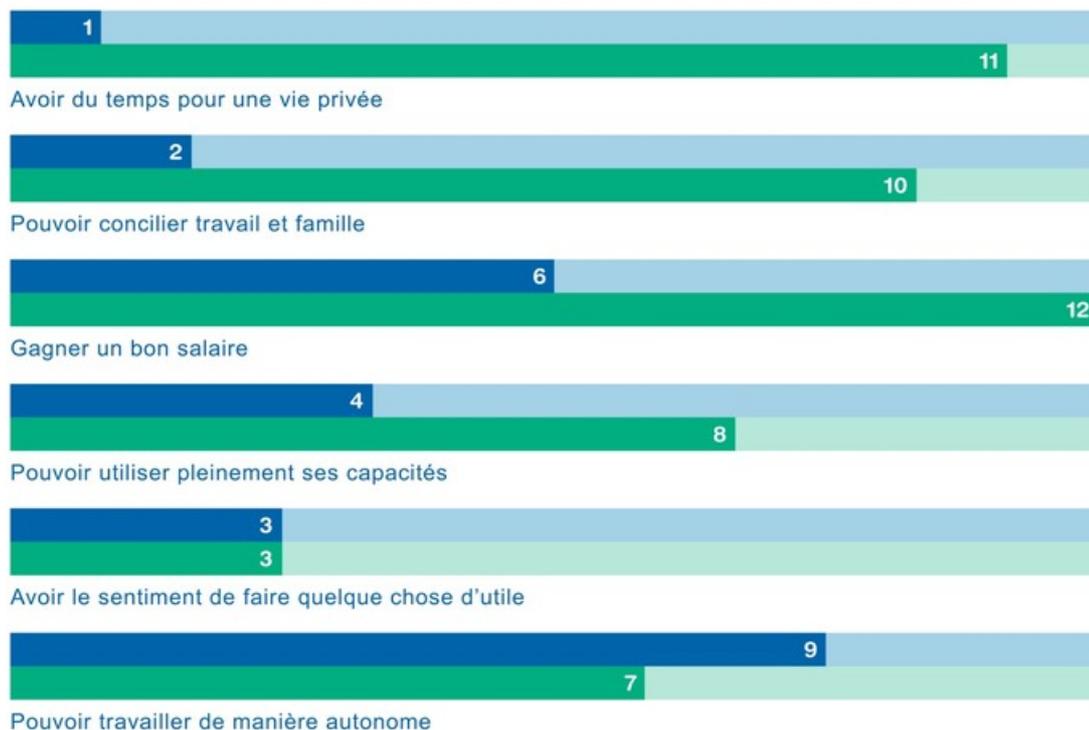
27.10.2021 - 08:42 Uhr

Retenir les infirmiers-ères dans la profession par de meilleures conditions de travail

Évaluation de différents aspects de la profession d'infirmier-ère*

■ Rang dans les perspectives d'avenir professionnel

■ Rang dans l'évaluation de la vie professionnelle quotidienne



*Le graphique montre une sélection de différents aspects de la profession d'infirmier-ère et le rang qu'ils occupent sur une liste de douze aspects. Exemple de lecture: «Avoir du temps pour une vie privée» se situe au 1er rang des attentes pour les perspectives d'avenir professionnel et au 11e rang dans l'évaluation de la vie professionnelle quotidienne.

Source: Parcours professionnels dans les soins infirmiers: étude longitudinale après l'entrée dans la profession, ZHAW

Communiqué de presse du 27.10.2021

Département Santé de la ZHAW

Retenir les infirmiers-ères dans la profession par de meilleures conditions de travail

Neuf infirmiers-ères sur dix pourraient envisager de rester plus longtemps dans la profession si les conditions de travail étaient améliorées. C'est ce qui ressort d'une étude à long terme de la ZHAW portant sur les six premières années de leur parcours professionnel.

Ce que les infirmiers-ères attendent de la vie professionnelle ne correspond pas à leur perception de la réalité du métier. Une amélioration des conditions de travail dans les soins permettrait de diminuer le nombre de celles et ceux qui quittent prématurément le métier d'infirmier-ère et de remédier ainsi au manque de personnel qualifié. C'est la conclusion d'une étude à long terme de la ZHAW qui a examiné les débuts de carrière de membres de la profession. Pour la réaliser, des infirmiers-ères diplômé-e-s HES ou ES en 2011/12 ont été interrogé-e-s à trois reprises jusqu'en 2019. Plus de 600 infirmiers-ères ont pris part au dernier volet de l'enquête en 2018/19.

Des conditions de travail trop contraignantes

« Six ans après leur début dans la profession, neuf infirmiers-ères diplômé-e-s sur dix peuvent envisager de continuer à l'exercer durant les dix prochaines années. Mais la plupart ne le feront que s'ils bénéficient de meilleures conditions de travail », précise René Schaffert, responsable de l'étude à l'Institut des sciences de la santé de la ZHAW. Même si la proportion des participant-e-s à l'étude qui avaient quitté l'activité infirmière au bout de six ans restait mesurée – cinq pour cent avaient alors changé de métier et cinq pour cent n'exerçaient plus d'activité professionnelle, essentiellement pour des raisons familiales – les réponses révélaient déjà d'importantes raisons pour un taux si élevé d'abandons de la profession chez les moins de 35 ans en particulier, où il est

d'environ un tiers selon l'Observatoire suisse de la santé, dit Schaffert : « Les conditions actuelles sont trop contraignantes et incompatibles avec les besoins essentiels des infirmiers-ères. »

Un exemple de ces besoins est la possibilité de concilier travail et vie privée ou vie de famille. Cet aspect, et celui de leurs perspectives d'avenir dans la profession infirmière, étaient considérés par les participant-e-s comme les deux plus importants des douze aspects sur lesquels portait l'enquête. Déjà prépondérant lors de la première enquête, le souci de pouvoir concilier travail et vie privée a encore gagné en importance au fil de l'étude. Or, les deux aspects susmentionnés ne se retrouvent qu'en avant-dernière et antépénultième position dans l'évaluation de la vie professionnelle quotidienne. « Cette divergence de perception est corrélée à l'insatisfaction professionnelle et à la fréquence de l'idée de quitter le métier », d'après Schaffert.

Le travail a un impact sur la santé

Des divergences entre les attentes et la réalité apparaissent aussi dans d'autres aspects professionnels examinés par l'étude, par exemple la possibilité d'exploiter pleinement son potentiel au travail ou le salaire. Ce dernier se situe vers le milieu de l'échelle des attentes, mais se retrouve en queue de classement pour la réalité professionnelle perçue. « Les membres du corps infirmier n'attachent pas la première importance à un bon salaire, mais ont néanmoins le sentiment que le leur est trop bas pour tout le travail accompli », dit Schaffert. Ce sentiment ressort aussi très nettement des réponses à la question sur les conditions auxquelles ils/elles continueraient à exercer leur métier. Presque 90 pour cent des personnes interrogées mentionnaient un meilleur salaire, 57 pour cent attendent en outre un meilleur soutien de la part de la direction. « C'est révélateur d'un besoin prononcé d'une plus haute estime par l'établissement employeur et par la société », dit le responsable de l'étude. De plus, une nette majorité des participant-e-s (72 pour cent) voient dans l'amélioration des possibilités de concilier travail et famille une condition préalable à l'exercice prolongé de la profession, suivie de 62 pour cent qui demandent moins de contraintes horaires au travail. Une exigence qui n'est pas infondée : lors de la dernière enquête (2018/19), 55 pour cent des infirmiers/ères déclaraient se sentir souvent fatigué-e-s et tendu-e-s au travail à cause de leurs charges professionnelles ; de ce fait, 54 pour cent sont aussi sensiblement restreint-e-s dans leurs activités de la vie privée.

Augmenter les possibilités de travail à temps partiel

Les participant-e-s à l'étude pouvaient également proposer des mesures concrètes d'amélioration des conditions de travail. Pour la possibilité de concilier travail et vie privée, les mesures les plus fréquemment mentionnées étaient : davantage de modèles de travail à faible taux d'occupation, davantage de régularité et de prise en compte des souhaits individuels dans la planification des affectations et l'offre de solutions plus adaptées pour la garde des enfants. En ce qui concerne un meilleur soutien par la direction, les participant-e-s proposent une plus grande visibilité des cadres dirigeants dans les services ainsi qu'une communication ouverte et transparente. « La mise en œuvre de ces mesures et d'autres mesures ciblées, telles qu'une réduction de la charge de travail ou une augmentation des salaires, permettrait de prolonger la vie professionnelle des infirmiers et infirmières », affirme René Schaffert.

Contact

René Schaffert, institut des sciences de la santé, département Santé de la ZHAW, tél. 058 934 63 54, e-mail rene.schaffert@zhaw.ch

José Santos, responsable de la communication au département Santé de la ZHAW, tél. 058 934 63 84, e-mail jose.santos@zhaw.ch

ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften
Corporate Communications
Gertrudstrasse 15
Postfach
CH-8401 Winterthur
Tel. +41 58 934 75 75
medien@zhaw.ch
www.zhaw.ch/medien

Medieninhalte



Évaluation de différents aspects de la profession d'infirmier-ère

Jes contraintes professionnelles

ai du tout ■ Assez peu vrai ■ Assez vrai ■ Tout à fait vrai

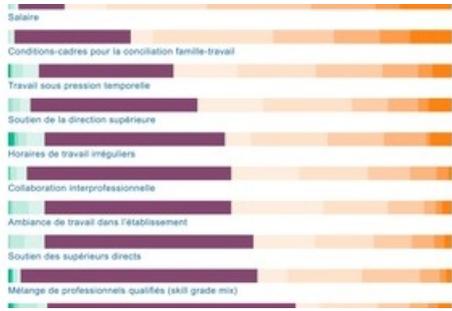


Je suis souvent fatigué-e et tendu-e à cause des contraintes liées à mon travail



Les contraintes liées à mon travail limitent sensiblement mes activités de loisirs

Source: Parcours professionnels dans les soins infirmiers: étude longitudinale après l'entrée dans le p



Prolongation de la durée de vie professionnelle de l'infirmier-ère: améliorations souhaitées/péjorations tolérées

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018827/100880058> abgerufen werden.